



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183588

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2026

ÉDITÉ LE

30/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/12/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/01/2023

30 000

Raison sociale : ZAAZ ENERGIE

64 RUE BELLE DE MAI

13003 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2019B05700

Téléphone : 07 81 91 77 18

Fax :

Siret : 880 171 525 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9301206

Portable :

Site Internet :

E-mail : 2aazenergie@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75020721/10511

Responsabilité légale :

DJICO (920 090 164) / OMAR DJAMA AYANLEH PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75020721/10511

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/07/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	17/07/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/09/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	18/06/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	07/10/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.